

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2020

RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2019-950 - (N° 3637)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 404 (Rect)

présenté par
M. Terlier

ARTICLE 8

Compléter l'alinéa 12 par les mots :

« et après la seconde occurrence du mot : « judiciaire », sont insérés les mots : « ou d'assignation à résidence sous surveillance électronique ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.